



**GR®
Pays**

de Pouzauges

Boucle des Puy

3 jours
58 km

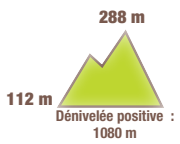
La boucle des Puy vous emmène à la découverte des collines et des puy qui dessinent le paysage vendéen autour du Pouzauges. Du haut de son clocher, à plus de 290 m de hauteur, le Saint-Michel du Mont-Mercure veille. Plus bas, des châteaux imposants, églises vénérables, remparts et venelles nous soufflent des secrets venus des temps les plus terribles du Moyen-âge.

SITUATION

Pouzauges, à 90 km au sud-est de Nantes, par l'A83, D160, D137, D13, D960B

PARKING

Place de Lattre, N 46.7822, W 0.8384



Code de balisage GRP®
FFRandonnée

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

© marques déposées



• Office de Tourisme du Pays de Pouzauges : 02 51 91 82 46, www.tourisme-paysdepouzauges.fr.



Comité
• FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38, vendee@ffrandonnee.fr, <https://vendee.ffrandonnee.fr>.

⚠ Recommandations

- L'itinéraire traverse des terrains privés et des espaces partagés entre différents usages (culture, élevage, chasse...).
- Certaines parcelles peuvent faire l'objet de traitements.
- Soyez prudents et respectez les pratiques de chacun.

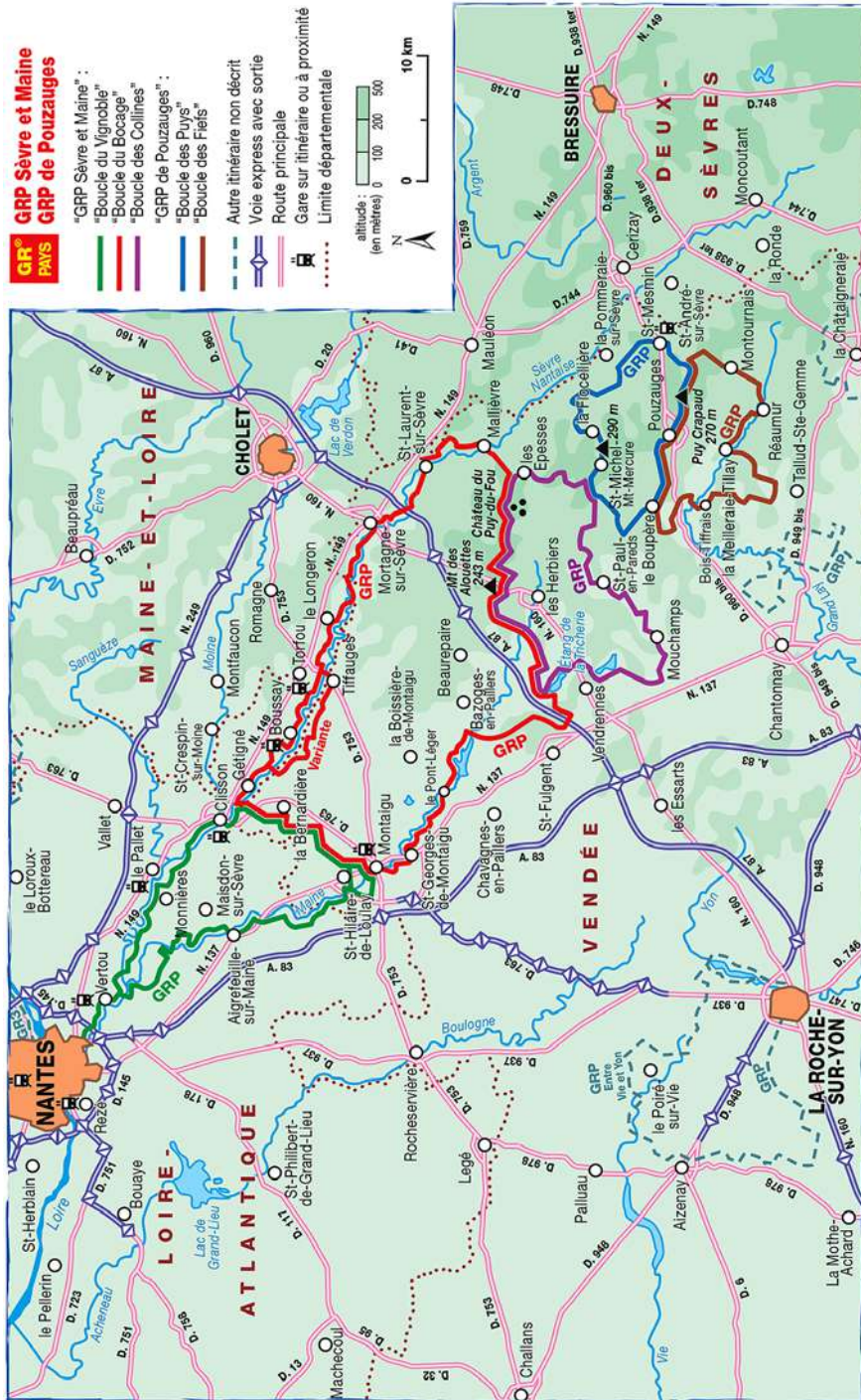


Saint-Michel-Mont-Mercure

© A. Lamoureux / Vendée Expansion

Itinéraire conforme aux normes de qualité FFRandonnée

Découvrir le GR® de Pays Sèvre et Maine



Dernier affluent de la Loire, la Sèvre Nantaise, accompagnée de la Maine et de l'écheveau des rivières et des ruisseaux de son bassin, a tracé dans la marge Sud du massif Armoricaïn des vallons et des coteaux. Tantôt calmes, tantôt torrentiels, les flux sculptent un paysage aux humeurs variées : le vignoble nantais épouse les coteaux entre la Loire et Clisson, tandis que chemins creux, haies et bosquets confèrent au Haut-Bocage un caractère champêtre qui lui

vaut parfois le surnom de « Suisse vendéenne ». Plus au Sud, une contrée de méandres et d'étangs nous invite jusqu'aux sources de la Sèvre. Organisés en 5 boucles, d'une longueur variable de 3 à 6 jours, les GR® de Pays Sèvre et Maine et du Pays de Pouzauges vous mèneront à la rencontre de ces admirables paysages chargés d'histoire. Le long de l'eau et au fil des chemins, vous découvrirez de pittoresques villages, des cités médiévales et de vénérables châteaux.

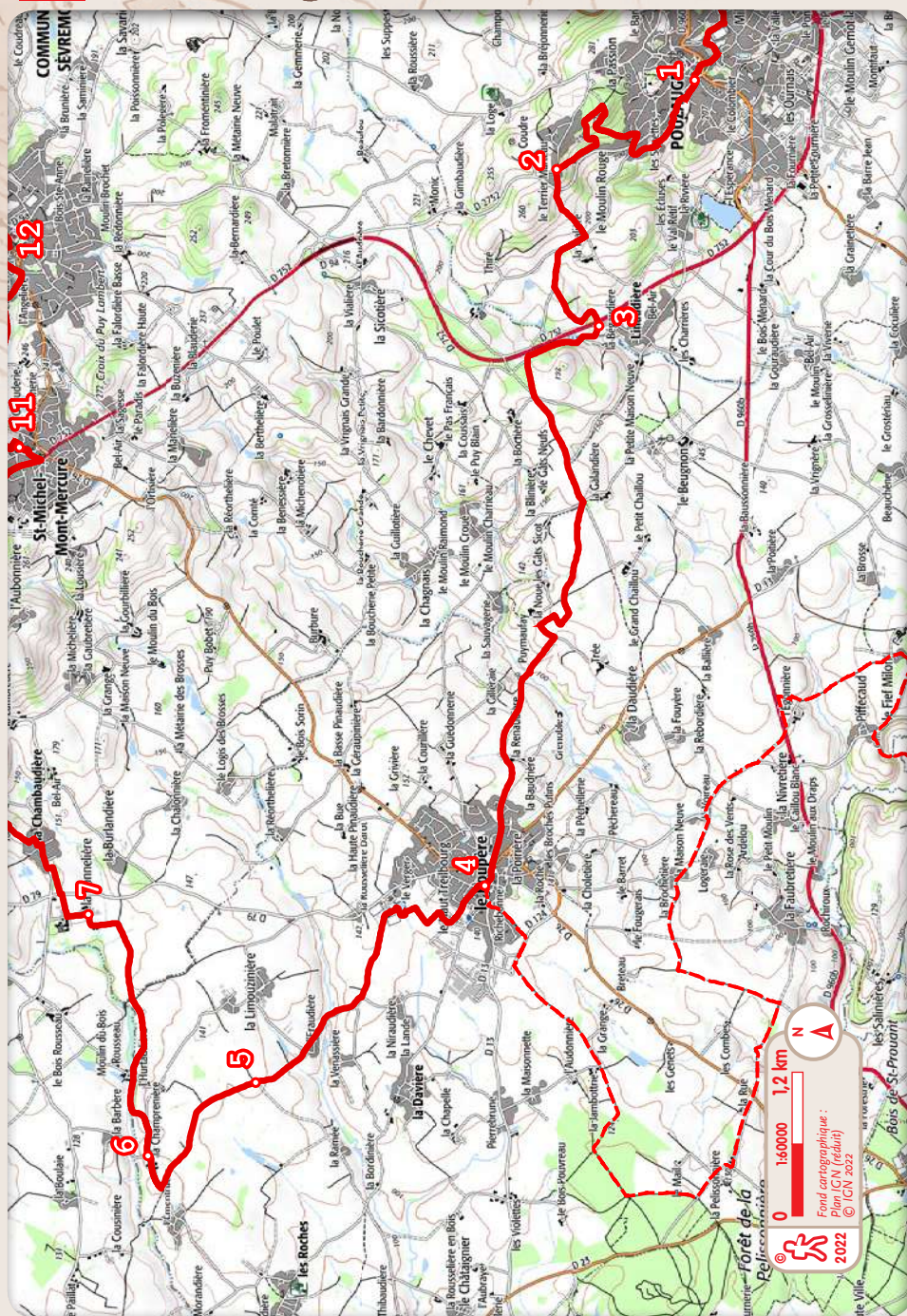
La boucle des Puits

Prolongement du Massif armoricaïn, les collines vendéennes foisonnent de puits au relief marqué, tels le Puy Crapaud, le mont des Justices couronné de moulins ou le mont Mercure (290 m), point culminant de la Vendée. Partout de vastes panoramas embrassent la ligne des crêtes. En contrebas, la Sèvre méandre, brochée d'îlots. Traversant vals et collines, le sentier ponctué de fontaines et de lavoirs emprunte en sous-bois d'antiques chemins creux, pour toujours revenir aux chemins de l'histoire,

marquée par une forte empreinte médiévale. Le Moyen-Âge se lit sur les remparts de Pouzauges, le formidable château de Gilles de Rais, dans la forteresse de Saint-Mesmin ou bien encore à la Pommerai-sur-Sèvre, dont l'église de style Plantagenêt abrite des fresques uniques sur le thème des sept péchés capitaux. Fermes et chapelles fortifiées témoignent de ce XV^e siècle troublé, dans une campagne bien sereine où les canards attestent une activité d'excellence, le foie gras.

VIRAGE NUMÉRIQUE

Vous souhaitez conserver vos Randofiches® avec vous, en toutes circonstances ? Elles sont également accessibles en format numérique, en téléchargement (fichier PDF).
Rendez-vous sur le site de l'EPTB Sèvre nantaise.


De Pouzauges au Boupère

10 km

2 h 30

À Pouzauges >

Au Boupère >

1 Traverser l'avenue des Moulins, prendre les rues de Véziers, puis à droite des Écluses. Dans le virage, suivre le sentier à droite. Tourner à gauche sur la route, puis de suite à droite. Aux feux, couper la D752 et remonter la rue en face. Prendre à gauche l'allée des Sapins et grimper dans le bois de la Folie. Contourner la base panoramique par la gauche et, aux panneaux, emprunter le parcours-santé à droite, puis le sentier nature à droite et à gauche. En bas du bois, gagner à droite le Terrier-Marteau.

2 Aux moulins, prendre la route à gauche. Couper la D2752 et descendre le chemin en face. Suivre la route à droite, puis obliquer deux fois à gauche en 100 m. En bas, passer sous la rocade.

> À 200 m à gauche, la Linaudière (chambres d'hôtes)

3 Emprunter la route à droite sur 700 m, puis le sentier à gauche. Au carrefour (croix), poursuivre en face par le chemin empierré. Couper la route de la Galandière et continuer par le chemin en biais à droite. Après 800 m, suivre le chemin entre les champs. Prendre la route à gauche, puis le sentier à droite qui franchit un vallon et conduit au Boupère. Gagner le centre-bourg et son église [> église fortifiée du XV^e].

> Séparation de la boucle des Fiefs du GR® de Pays de Pouzauges

Du Boupère à Saint-Michel-Mont-Mercure

15 km

3 h 45

À Saint-Michel-Mont-Mercure >

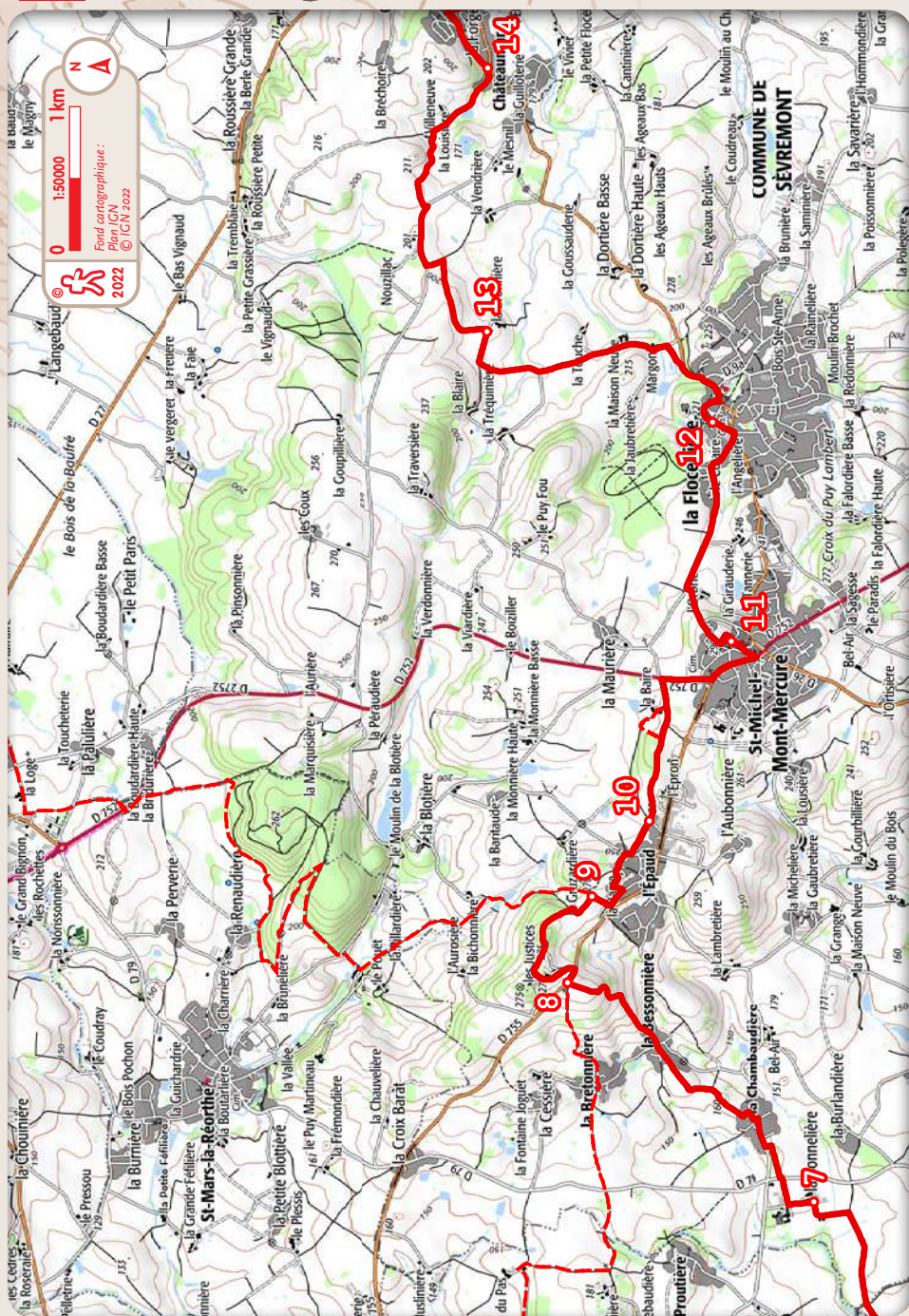
4 Après l'église, tourner à droite et prendre la rue piétonne à gauche. Au bout de la rue de la Rochejacquelin, tourner à droite, puis à gauche après le parking. Contourner l'étang par la gauche et longer le stade. Au court de tennis, suivre le chemin à gauche. En débouchant sur la route de la Niraudière, continuer tout droit et passer l'Eraudière.

5 Au croisement, poursuivre par le chemin en face. En arrivant sur la route, tourner à droite.

6 Traverser la Champrenière, puis après 300 m, descendre par le chemin à gauche et longer le ruisseau. Couper une route et continuer en face sur 1,3 km. Avant la route, gagner à gauche la Bonnière.



Moulin des Justices, Saint-Michel-Mont-Mercure



7 Prendre le chemin empierré à gauche jusqu'au château. Tourner à droite, couper la D79 et continuer jusqu'à la Chambaudière. Au milieu du village, prendre la rue à gauche, puis à droite et sortir du hameau par le chemin de terre. À la Bessonnière, monter dans le haut du village, puis grimper par le chemin de terre à gauche.

> [Jonction avec la boucle des Collines du GR® de Pays Sèvre et Maine](#)

8 Longer à droite la D755 sur 100 m par l'accotement sécurisé, puis la traverser (> **prudence !**). Monter vers le parking du moulin des Justices. Contourner le moulin par la gauche et suivre le chemin dans le bois.

9 Laisser la boucle des Collines à gauche et descendre par le chemin à droite jusqu'à la Barre. Prendre la 1^{ère} route à gauche, puis encore à gauche vers la Haute Cour [> **ferme la plus haute de Vendée**]. Au croisement suivant, tourner à droite sur 30 m, puis emprunter le chemin à gauche.

10 Continuer tout droit par le même chemin. À la chicane, poursuivre toujours tout droit, puis longer la D752 à droite par l'accotement. Traverser la D752 (prudence !) face au cimetière et continuer jusqu'à la D755. Prendre à gauche au stop et gagner la place centrale de Saint-Michel-Mont-Mercure. Emprunter la rue de l'Église à gauche, puis passer par la rue à droite de la mairie. Monter par la venelle entre les maisons jusqu'à l'église. [> **L'église de Saint-Michel-Mont-Mercure est le point culminant de la Vendée (290 m)**]

De Saint-Michel-Mont-Mercure aux Chatelliers-Châteaumur

7 km

1 h 45



Aux Châtelliers-Châteaumur >

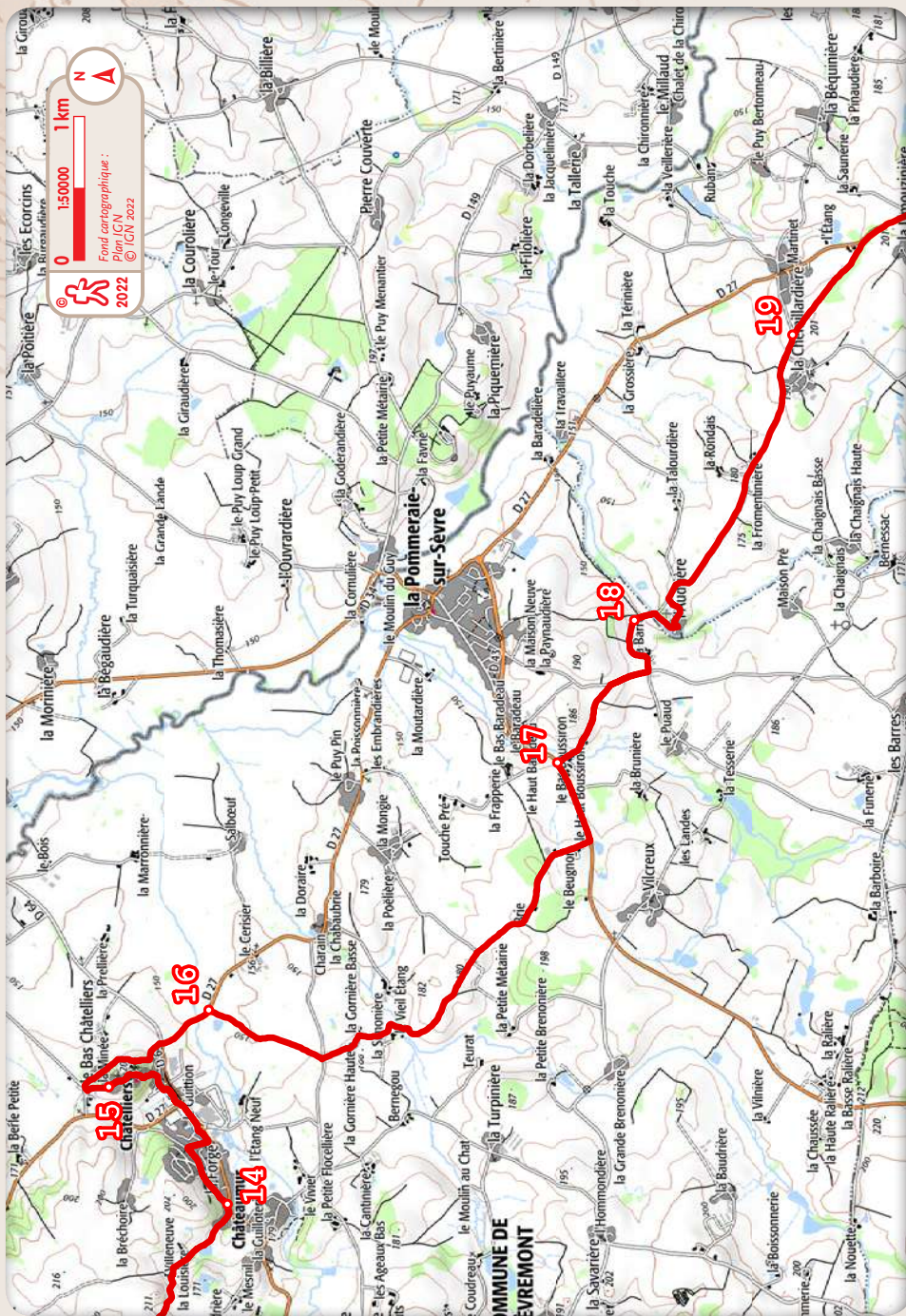
À La Flocellière >

11 Contourner l'église par la droite et prendre la route à droite. À la sortie de l'Orbrie, suivre la route à droite, (> **prudence !**). En arrivant dans le bourg de la Flocellière, longer le cimetière et prendre la rue Duguesclin à gauche.

12 Poursuivre par la rue du Château, passer devant celui-ci. Tourner à gauche à l'église. Au carrefour, continuer par la D64 à gauche en direction des Châtelliers-Châteaumur sur 200 m. Dans le virage, suivre le chemin à gauche, puis emprunter la route à gauche. À Margon, virer à droite et continuer sur 1,5 km jusqu'à la Bronnière.

13 Au bâtiment agricole, prendre le chemin à gauche, puis la route à droite. 300 m après les bâtiments d'élevage, emprunter le chemin à gauche. À Villeneuve, gagner Châteaumur par la route à droite. Au carrefour, suivre la D64 à gauche sur 50 m environ.

> [Donjon du XII^e siècle à 200 m à droite \(panorama\)](#)


Des Chatelliers-Châteaumur à La Pommeraie-sur-Sèvre

7 km 1 h 45

À La Pommeraie-sur-Sèvre >

14 Prendre la rue des Ombragés à gauche sur 500 m. Emprunter entre les maisons l'allée piétonne à droite jusqu'à la Grand-Rue. Tourner à gauche et continuer tout droit après le rond-point par le petit chemin protégé. Traverser la D27 au niveau du stade et s'engager dans le lotissement en face. Monter par le chemin dans le bois jusqu'aux Châtelliers. Gagner l'église puis l'ancienne école.

15 Descendre la rue des Tumulus et, avant le croisement, traverser l'espace vert à droite. Remonter la rue à droite sur 50 m et continuer par le chemin derrière les maisons. Descendre à gauche la rue de la Sèvre. Couper la D64 et poursuivre en face par la D27 sur 400 m en direction de La Pommeraie-sur-Sèvre.

16 Longer à droite le bâtiment avicole. Couper la route et poursuivre par la route en face. Passer Les Gornières Haute et Basse puis le Vieil Etang. Après le bâtiment avicole, franchir le ruisseau du Gué Viaud (> **bien suivre le balisage**) et monter sur le plateau. Continuer par la route jusqu'au lieu-dit le Beugnon. Prendre la D43 à gauche sur 600 m (> **prudence !**).

De La Pommeraie-sur-Sèvre à Saint-Mesmin

8 km 2 h

À Saint-Mesmin >

17 Traverser à droite le Bas Bousiron et continuer tout droit. Prendre la route à droite, puis à gauche et passer la Barre.

18 Descendre dans le vallon, franchir le pont et faire le détour à droite par le hameau de l'Audrière [> **ancien moulin, chapelle transformée en grange**]. Au croisement, reprendre la route à droite puis, à la croix, bifurquer à droite. Passer la Fromentinière, puis laisser la Chemillardière à droite.

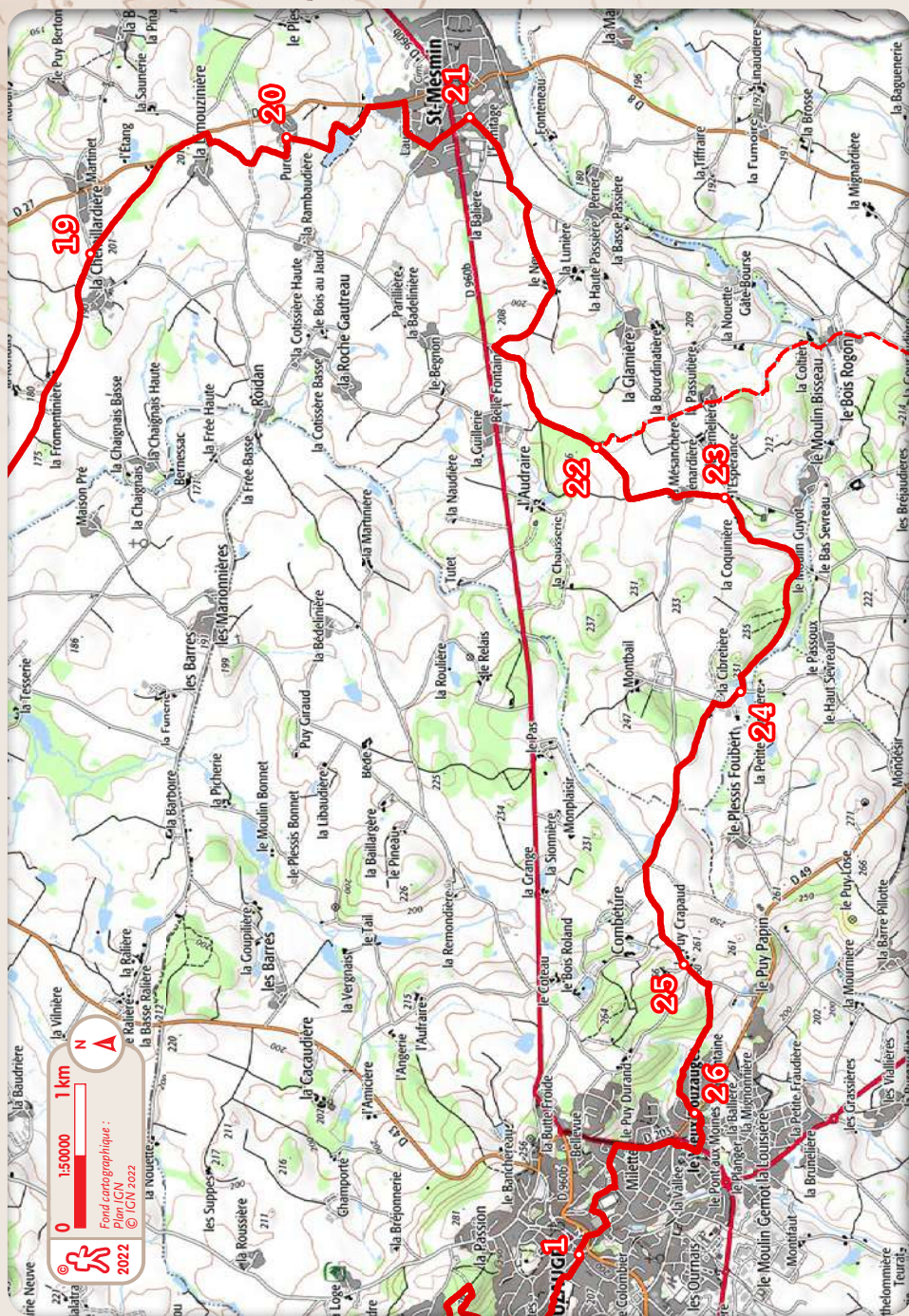
FAUNE ET FLORE
LA MARE, UN TRÉSOR À DÉCOUVRIR

Le territoire de la Sèvre amont est un trésor soigneusement préservé. Il se singularise grâce à la multitude de sources et de ruisseaux, affluents de la Sèvre, qui forment, par analogie, la chevelure de la rivière. Ce réseau hydrologique dense est soutenu par de nombreuses petites mares. Véritables réservoirs de biodiversité, les étagements de niveaux, les variations de température, la flore qui envahit les berges et les profondeurs créent une mosaïque de milieux propices à assurer le gîte et le couvert à une multitude d'espèces. On y trouve d'innombrables

insectes, des crustacés, des amphibiens, des poissons... Pourtant certaines espèces, comme la grenouille rousse, connaissent une diminution préoccupante en raison de la destruction de leurs habitats et des pollutions diffuses.



Grenouille verte



19 Dans le virage avant Martinet, s'engager sur le sentier à droite qui se prolonge en sous-bois. Poursuivre par la D27, puis la route de Limouzinière à droite sur 50 m. Emprunter le sentier à gauche. Au bout, tourner à gauche, puis immédiatement à droite.

20 Dans Purchain, tourner deux fois à droite et descendre au plan d'eau. Le contourner par la droite et gagner la D27. La suivre à droite sur 250 m, puis prendre la rue à droite en arrivant à Saint-Mesmin. Au bout, emprunter la rue Beauséjour à gauche. Traverser la D960 bis (> **prudence**) et continuer en face par la rue du Champ-de-Foire.

De Saint-Mesmin à Pouzauges

11 km 2 h 45

À Pouzauges >

21 Face à l'école de Saint-Mesmin, prendre la rue à droite et quitter le bourg. 200 m après un large virage à gauche, s'engager sur le sentier à droite. Au Ney, suivre la route à droite. Avant la D960 bis, emprunter le chemin de terre à gauche sur 600 m. Au croisement, continuer à gauche.

> Jonction avec la boucle des Fiefs du GR® de Pays de Pouzauges

22 À l'intersection en sortie de bois, poursuivre tout droit. Au croisement suivant, tourner à gauche. À la Mésanchère, prendre la route à gauche.

23 Continuer par la 1^{ère} route à droite, puis, après la Coquinière, par un chemin sur 500 m. Grimper dans le bois et longer la vallée du Sevreau. Tourner à gauche en débouchant sur l'étang.

> À 1 km à gauche, le Haut Sevreau (chambre d'hôtes).

24 Prendre la route à droite sur 250 m. Laisser la Cibretière à droite et emprunter le chemin à gauche. Suivre la route à gauche, puis le second chemin à gauche. Monter, atteindre la ligne de crête et déboucher sur une route.

> La route à droite conduit au sommet du Puy Crapaud (Alt. 270 m) et sa table d'orientation.

25 Continuer par la route et descendre sur l'autre versant. À mi-pente, dans un virage, prendre à droite le chemin sur 800 m. Descendre à gauche et traverser la D49.

26 Contourner par la gauche l'église du Vieux-Pouzauges (XI^e) et s'engager dans la venelle des Seigneurs. Tourner à droite, puis à gauche par la rue de la Bobinière. À la cascade, passer sous la rocade, puis bifurquer à droite pour traverser le parc. Passer le rond-point de la Vallée (> **prudence !**) et remonter la rocade en face. Prendre à gauche la rue de Millette. Passer entre les terrains de tennis, puis contourner le stade. Prendre la rue de la Faucherie à gauche, monter par la rue de l'Aumônière, puis continuer à droite par la rue des Trois-Piliers. Couper la rue Catherine-de-Thouars et se diriger à gauche pour rejoindre la place de Latte de Tassigny, à Pouzauges.

ENVIRONNEMENT

LES PETITS RUISSEAUX FORMENT LES GRANDES RIVIÈRES

Le ruisseau de Bois Cené, ruisseau de l'étang du Vergeret, la Fontaine de la Tréquinière, le Gué Viaud, la Fontaine de Montbail, vous n'aurez parfois qu'un grand pas à faire pour les enjamber. Certains sont si petits qu'ils n'ont pas reçu de nom. D'autres, plus petits encore, peinent à se démarquer du simple fossé empli d'eau. Pourtant leur importance est capitale pour la qualité de l'eau, pour l'irrigation ou pour le maintien d'une



Truite fario

biodiversité satisfaisante.

Les eaux des rivières courantes accueillent habituellement des poissons aimant les eaux fraîches, claires et vives : vandoises, truite, chabot... Aujourd'hui, les eaux calmes et chaudes de biefs successifs de la Sèvre Nantaise hébergent majoritairement des espèces peu exigeantes, brèmes, carpe, gardons... La truite fario, très sensible à la qualité de l'eau et des habitats, s'épanouit dans les eaux claires, froides et agitées. Si elle a peu de prédateurs, elle supporte mal les montées de température et une quantité insuffisante d'oxygène peut la mettre en danger. Les variations de niveau, si elles sont trop importantes, peuvent impacter le bon développement des oeufs. Sa présence, constatée dans certains ruisseaux autour de la Sèvre amont, est un marqueur encourageant de l'amélioration de la qualité de l'eau.

ENVIRONNEMENT

L'INDICE POISSON RIVIÈRE (IPR)

Les poissons, selon leurs espèces, se développent dans des milieux différents et adaptés à leurs besoins. Certains sont assez exigeants quant à la qualité de leurs habitats, d'autres moins. L'identification et le dénombrement des peuplements de poissons présents dans les cours d'eau permettent donc d'en évaluer la qualité biologique. Les analyses recueillies sont comparées avec un modèle de référence (données attendues dans un milieu comparable mais peu ou pas perturbé) pour évaluer l'état d'altération. Lorsque la différence entre les données observées et les données attendues est minime, la qualité de l'eau est excellente. À l'inverse, plus l'écart est important, moins la qualité est satisfaisante. Quatre autres classes ont

été définies : bonne, médiocre, mauvaise, très mauvaise. Ce résultat est complété par une analyse globale du contexte environnant, pour mieux en interpréter le résultat. Les ouvrages hydrauliques, les pollutions diffuses, la rectification des cours d'eau sont autant d'explications à la dégradation des habitats et de la qualité de l'eau. Les perturbations observées peuvent entraîner une modification des peuplements vers des espèces moins exigeantes.



Goujons

© D.M.



Chemin creux en bord de Maine

© A. B. / EPTB SN

ENVIRONNEMENT

LES CHEMINS CREUX

Dans le bocage vendéen, vous emprunterez des chemins encaissés, bordés de chaque côté par un talus surmonté de haies d'arbres ou d'arbustes. Ces chemins creux sont un élément du patrimoine naturel tout autant que du patrimoine historique. À l'origine conçus pour faire passer les charrettes et autres engins de service à travers le bocage, ils en sont devenus une particularité, voire un élément d'identité. Pendant les guerres, ils ont parfois servi d'abri aux soldats et aux paysans.

Les talus qui bordent les chemins creux peuvent être naturels ou artificiels. Ils sont alors constitués de blocs de pierre superposés et maintenus avec de la terre. Surmontés d'une haie arborée,

ils apportent de la matière organique, hébergent des espèces variées et jouent un rôle de corridor biologique. L'érosion et les passages continus ont parfois accentué l'enfoncement des chemins. Ceux-ci deviennent alors des abris ombragés, frais et humides.

Malgré leur intérêt écologique, beaucoup de chemins creux n'ont pas résisté à la modernisation des techniques agricoles, l'agrandissement des parcelles et l'agriculture intensive. Aujourd'hui, les politiques agricoles valorisent et s'attachent à préserver ces espaces de biodiversité. Éléments du patrimoine culturel et agraire, ils procurent en outre, un couvert rafraîchissant aux promeneurs durant les chaleurs de l'été.



Commission Locale de l'Eau

© A.B./EPTB SN

ENVIRONNEMENT

LE PARLEMENT LOCAL DE L'EAU

La ressource en eau et la qualité des milieux aquatiques sont des questions vastes et complexes qui concernent chaque citoyen. Afin de prendre en compte leurs besoins et leurs expériences, des dispositifs sont mis en place pour favoriser la concertation et encourager l'engagement des citoyens en faveur d'une meilleure connaissance de la gestion de l'eau. Des groupes de travail peuvent être réunis pour réfléchir à des problématiques spécifiques. Des réunions d'information sont mises en place en fonction des projets, afin d'impliquer le maximum d'acteurs dans les discussions préalables. Communication, pédagogie, consultations, l'objectif est de susciter l'intérêt, créer du dialogue et donner envie d'agir.

Le SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification stratégique à l'échelle du bassin versant. C'est un document de référence dans lequel sont définis des objectifs et des orientations pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation des milieux aquatiques et la protection du patrimoine naturel. Il est élaboré par un parlement de l'eau, appelé la Commission Locale de l'Eau, puis approuvé par arrêté

préfectoral.

Les décisions et orientations prises dans le SAGE s'appuient sur une connaissance fine du territoire avec l'appui des collectivités territoriales, des documents relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (SCOT, PLU, DICRIM, etc.) et un diagnostic précis : ressources en eau, crues et inondations, état écologique, qualité de l'eau, milieux et biodiversité, usages et fonctions...

La Commission Locale de l'Eau

Cette commission est un organe essentiel pour la connaissance du bassin, l'élaboration et le suivi du SAGE. C'est l'instance décisionnelle qui dicte le SAGE et un lieu privilégié de concertation, de débats et de prise de décision. Cette commission de concertation est composée de trois collèges représentant les usagers (riverains, propriétaires fonciers, organisations professionnelles, associations concernées), les collectivités territoriales (élus, groupements de collectivités, établissements publics locaux...) et les services de l'État et établissements publics associés (préfecture, Agence de l'Eau, Agence Française de la Biodiversité, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Agence Régionale de Santé...).

Hébergements

Pouzauges (85700)

OT proposant des hébergements : 02 51 91 82 46,
www.tourisme-paysdepouzauges.fr.

Bouppère (85510)

Chambres d'hôtes La Courillère : 02 51 61 71 89 ou
06 87 02 35 81, isahumeau@orange.fr,
www.domainedelacourillere.com.

Chambres d'hôtes Le Jardin des Nosières :
02 51 67 55 37 ou 06 30 84 70 83, lejardindesnoisieres@orange.fr.

Hôtel Les 3 Piliers : 02 51 91 41 87, les3piliers@orange.fr, www.les-3-piliers.com.

Résidence L'Ogome : 02 51 61 47 26 ou 06 62 01 11 65,
logome@orange.fr, www.auberges-hotels-residences-receptions.fr.

Chambres d'hôtes Le Clos des Oiseaux :
09 60 37 19 40 ou 06 67 71 74 89, guy.altier@gmail.com, leclosdesoiseaux.over-blog.com.

La Roche (85510 Bouppère)

Chambres d'hôtes : 02 51 91 42 85 ou 06 23 01 58 09,
josianelli.serin@wanadoo.fr.

Saint-Paul-en-Pareds (85500)

Auberge des Farfadets : 02 51 92 00 41,
auberge-des-farfadets.fr.

Saint-Michel-Mont-Mercure (85700)

Refuge LPO :
Chambres d'hôtes La Framboisine : 02 51 57 27 03,
contact@laframboisine85.com, 06 03 42 28 80,
www.laframboisine85.com.

Chambres d'hôtes L'Ardoisine : 06 10 41 61 14,
brossetphilippe@neuf.fr.

Saint-Mesmin (85700)

Chambres d'hôtes Au Chat Beauté : 06 78 74 83 62,
chatbeaute85@orange.fr.

Gîte d'étape et chambres d'hôtes La Coltière :
02 51 91 25 80, location@lacoltiere.fr, www.lacoltiere.fr.

La liste des hébergements ci-dessus fait l'objet d'une mise à jour annuelle. Toutefois, il est possible que certaines informations aient évolué. Il est vivement conseillé de contacter les établissements par avance.



Château de La Flocellière

© A.B./EPTB SN

CRÉDITS PHOTOS / Toute reproduction ou publication interdite

- ©S.N. : EPTB Sèvre nantaise
- ©E.L. : Etienne Lizambard, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©S.R. : Sébastien Renou, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©P.T. : Patrick Trecul
- ©V.E. : A. Lamoureux / Vendée Expansion - droits réservés - www.vendee-tourisme.com
- ©V.V. : Gaël Roger - Horizon Vertical, pour Vendée Vallée, Syndicat du Pays du Bocage vendéen
- ©B.B. : Office de tourisme du Bocage Bressuirais

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE



BASSIN
VERSANT
DE LA

SÈVRE NANTAISE www.sevre-nantaise.com
ÉTABLISSEMENT PUBLIC eptb@sevre-nantaise.com

LES 100 SECRETS DE LA SÈVRE NANTAISE

L'établissement Public de Bassin versant est chargé de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.

Au fil des sentiers, le long des 440 km que parcourt le GR® de Pays, la Sèvre Nantaise et la Maine offrent un patrimoine riche et diversifié : moulins, villages de tisserands, villages viticoles et sites naturels remarquables... Suivez cette Rando-Fiche et entrez dans l'intimité de ce territoire. Vous y découvrirez la place centrale qu'y occupe l'eau.



Région
PAYS DE LA LOIRE



REJOIGNEZ LA FFRANDONNÉE...



et contribuez au développement
des sentiers de randonnée

<http://vendee.ffrandonnee.fr>



Facilitez-vous la rando !

Organisez votre randonnée itinérante en ligne
avec GR @ccess à partir de 10€ sur www.MonGR.fr



© Les tarifs varient en fonction de votre statut, adhérent / non adhérent, et du délai de l'abonnement, mensuel ou annuel

Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !

Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...
et signalez les anomalies sur Suricate (<http://sentinelles.sportsdenature.fr>)

